

Bonjour à toutes et à tous, nous sommes heureux d'accueillir Béatrice Patrie et Anne Ferreira !

Bonjour à tous et à toutes.

Barjavel : Quelles sont les nouvelles réglementations en matière alimentaire ?

En janvier 2000, à la suite d'une vaste consultation, la Commission a publié un document d'orientation que l'on appelle le Livre blanc sur la sécurité alimentaire, qui fixe un programme d'action législative. Ce programme repose sur une "stratégie globale intégrée" popularisée sous le terme : une gestion de la ferme à la fourchette ou de l'étable à la table. Ce qui signifie que la sécurité alimentaire doit être prise en considération tout au long de la chaîne alimentaire d'où un processus de traçabilité tout au long de la chaîne: les animaux, leur alimentation, puis tout le processus agro-alimentaire de transformation de ces aliments.

Plouton : Y a-t-il une nouvelle actualité dans nos comportements alimentaires ?

Les comportements alimentaires sont liés aux modes de vie et aux exigences de la sécurité alimentaire. On constate ainsi qu'il y a de plus en plus de produits industriels consommés mais les consommateurs veulent avoir des certitudes sur la qualité de ces aliments. Le comportement alimentaire repose sur des facteurs complexes : culturels, sociaux. L'exigence de sécurité ne s'exprime pas de la même manière sur les produits industriels où elle est très grande. Si on trouve par exemple de la moisissure sur une confiture de marque achetée dans la grande distribution, il y aura mini-crise alimentaire. Si cette même moisissure est trouvée sur un produit artisanal, on trouvera que c'est de la "bonne moisissure". Les gens sont parfois choqués que l'on ait les mêmes exigences quelle que soit la nature des produits. On nous fait souvent le reproche à nous législateurs européens de vouloir imposer des normes sur des produits de terroir par exemple.

Henri : Pensez-vous que Sodexho et Elixor respectent la sécurité alimentaire ?

Ils doivent répondre à la législation en vigueur. Le contrôle de la loi est-il effectif ? On peut en revanche se poser la question alors que le personnel de la répression des fraudes a baissé ; moins de personnel c'est moins de chance de faire respecter la législation. C'est une tendance générale de faire plus de législation sans se donner les moyens de la contrôler.

Adoumba : Pourquoi les farines animales existent-elles encore ?

Elles existent forcément puisqu'elles sont liées à la destruction des carcasses animales. La vraie question est de savoir ce que l'on en fait. Elles sont brûlées dans des cimenteries parce qu'il y a interdiction de les utiliser dans l'alimentation animale depuis la crise de la vache folle.

Pepito : Existe-t-il une politique alimentaire européenne vis-à-vis des mairies ?

Il y a en effet depuis quelques années une véritable politique européenne en matière de sécurité alimentaire. Elle a été mise en place depuis la crise de l'ESB ou la crise de la dioxine. Le développement de différentes pathologies dont la légionellose fait qu'une politique est mise en place reposant sur des normes strictes applicables dans tous les Etats de l'Union européenne à tous les niveaux y compris les municipalités. Parfois on identifie mal ce qui relève de la norme européenne, de la législation nationale ou des arrêtés municipaux. Souvent, les responsables municipaux se déchargent sur l'Europe, d'une norme qu'ils savent impopulaire alors que c'est souvent faux. Chacun doit prendre ses responsabilités à son niveau.

Ambre13 : Comment lutter contre l'insécurité alimentaire ?

La stratégie mise en place par l'Union européenne permet de mettre en place des systèmes de contrôle et de gestion des risques d'un bout à l'autre de la chaîne. Mais, au-delà de ces normes il faut poser la question de la production agricole. Pendant de nombreuses années, l'Europe a développé une conception très collectiviste de l'agriculture : plus vite et à moindre coût. Résultat : production de masse mais crise de la vache folle. Lutter contre l'insécurité c'est aussi modifier le cap des politiques agricoles : moins de productivisme, plus de diversité et de prise en compte de critères sociaux et environnementaux.

Greg-lemon : J'ai du mal à comprendre comment l'Europe peut être concernée par la sécurité alimentaire ?

Tout simplement parce que l'Europe c'est aussi la circulation des marchandises. A partir du moment où l'on consomme des produits venant d'autres pays, il faut que les règles soient les mêmes partout : règles de fabrication, traçabilité, étiquetage.

LuluP : Que pensez-vous de l'action de Hervé Gaymard ?

Ce qu'on peut dire c'est que la France aujourd'hui a une vision très court terme de la politique agricole commune. Ce n'est pas en faisant une politique favorisant certains lobbies agricoles que l'on va réformer la PAC pour prendre en compte le changement de cap nécessaire et les contraintes liées à l'élargissement.

Lilith : Quel est le budget de l'Europe pour la sécurité alimentaire ?

Il y a plusieurs lignes budgétaires : il a par exemple été décidé d'implanter l'Autorité européenne de sécurité des aliments à Parme, qui fonctionnera sur le budget de l'Union. Certains budgets de la PAC, comme le financement pour la mise aux normes sont liés à des budgets de la PAC.

Ban-Babylon : Quels sont les règles que vous souhaitez établir en matière de sécurité alimentaire ?

Au-delà de la stratégie générale, une série de règles concernent les normes qui s'appliquent aux nouveaux aliments (Novel food) et aux OGM, c'est-à-dire à toutes les substances qui ont une vocation alimentaire mais dont on ne connaît pas les conséquences sur l'environnement et la santé humaine. Il est évident que l'industrie mène des recherches sur ce type d'aliments qui représente des marchés énormes.

Il y a une grande réticence des consommateurs envers les aliments à base d'OGM. C'est notre rôle d'élus de faire que la législation réponde à ces interrogations. Politiquement, l'Union européenne pourrait réfléchir aux moyens de lutter contre les inégalités alimentaires. Les bons produits ne sont pas accessibles à tous d'où des problèmes de santé publique, il faudrait mettre des normes sur la composition de certains produits : trop gras, trop sucré, trop salé avec les conséquences en matière d'obésité, ou de maladies cardio-vasculaires.

On considère trop souvent qu'à partir du moment où le consommateur est informé, il n'y a plus de problème. Cette politique d'information donne le choix aux consommateurs en matière d'OGM par exemple. Or ce choix n'existe souvent pas pour des raisons économiques. Il y aura donc des consommations à deux vitesses. Même si cette stratégie constitue une avancée, ce n'est pas l'alpha et l'oméga, car elle fait l'impasse sur la question économique.

Hermann : Il y a quelques années, on parlait beaucoup de la vache folle. Où en est-on ?

Il existe une directive européenne qui a mis en place un dispositif de prévention et d'éradication non seulement de l'ESB, mais aussi des maladies de mêmes natures transmissibles (EST).

Ce plan comprend différentes mesures :

- tests obligatoires sur tous les bovins de plus de 30 mois destinés à la consommation alimentaire + tous les bovins à risque
- un dispositif visant à établir une photographie de tous les pays de l'Union au regard des ESB. Ils doivent produire des statistiques sur leur cheptel, ce qui permet de déterminer le nombre de cas d'ESB identifiés dans chaque pays.
- harmonisation des normes européennes en matière d'alimentation animale
- harmonisation commerciale de façon à ce que les normes européennes s'appliquent aussi en matière d'importation et d'exportation
- dernier point : identification de tous les bovins et ovins nés dans l'Union européenne et suivi de leur évolution.

Bové : Pourquoi n'interdisez-vous pas les OGM ?

Actuellement il y a un moratoire depuis 1999 sur la culture de nouveaux OGM. L'Union européenne avait subordonné la levée du moratoire à plusieurs législations concernant la traçabilité et l'étiquetage, les mouvements trans-frontières des OGM. L'Union a adopté différentes directives qui apportent des réponses à l'ensemble de ces points de telle façon que l'Union européenne se trouve gênée à l'égard de la question du moratoire qui ne se justifie plus puisque les conditions à sa levée sont réunies. On va donc vers cette levée à notre grand regret car le fait d'avoir une législation sur les mouvements d'OGM ne lève pas les questions de fond sur les dangers des OGM. C'est lié au fonctionnement de l'OMC qui ne reconnaît pas le principe de précaution. Or on ne connaît toujours pas les conséquences à long terme des OGM. L'Union européenne s'est en quelque sorte liée les mains et va devoir lever le moratoire. Il s'agit bien d'OGM alimentaire et non de recherche médicale.

jean-louis 80 : Les OGM ne sont-ils pas une solution pour les pays pauvres ?

Les OGM constituent surtout un marché extrêmement lucratif pour les grands semenciers et les géants de l'industrie agro-alimentaire. Ceux-ci avaient fait valoir l'argument "humanitaire" en indiquant que les semences de céréales OGM permettraient le développement d'une agriculture viable dans les pays du sud.

Sur ce point, ils ont reculé dans la mesure où il a été simple de démontrer que la fourniture de semences stériles ou de systèmes intégrés dans lesquels on donne aux agriculteurs le kit complet (semence, insecticide, pesticide, engrais de la même marque) était surtout de nature à enrichir Monsanto et consorts.

Par exemple, le riz doré vanté pour ses vertus thérapeutiques de lutte contre les problèmes de vue dans les pays asiatique, il faudrait en consommer 200 kg pour constater ces vertus.

75% des problèmes de malnutrition ne sont pas tant liés à un problème agricole qu'à un problème politique. La vraie solution est de changer les règles commerciales en vigueur en Europe comme dans le monde et que c'est une des questions centrales des négociations de l'OMC. Les pays du sud considèrent comme aberrant que l'Europe subventionne les exportations de produits agricoles qui viennent concurrencer les productions locales.

Il est en effet choquant qu'un poulet belge coûte moins cher sur un marché africain qu'un poulet produit localement.

Zara : Subissez-vous des pressions de la part de grandes sociétés ?

Oui, mais nous résistons. La démocratie européenne semble trouver naturel l'action des lobbyistes dans l'élaboration de la législation européenne de telle manière que nous sommes soumis régulièrement à des demandes d'audience de la part tant des groupes industriels que des ONG qui souhaitent présenter leurs points de vue et souligner les enjeux notamment économiques de l'adoption de telle ou telle norme. Les moyens ne sont évidemment pas les mêmes selon les lobbies, c'est un vrai problème démocratique.

Merci à Béatrice Patrie et Anne Ferreira, le mot de la fin ?

L'Europe doit avant tout être capable de répondre aux préoccupations de ses citoyens et c'est notre rôle d'élus de les entendre et de les confronter aux autres opinions européennes. A cet égard, nous sommes conscientes que la question de la sécurité alimentaire constitue une préoccupation des citoyens européens notamment depuis la crise de la vache folle. En tant qu'élues socialistes nous savons que la sécurité alimentaire n'est pas une question neutre politiquement et que nous nous attachons à faire en sorte qu'il n'y ait pas en Europe des consommateurs de première et deuxième catégorie. La consommation alimentaire c'est l'affaire de toutes et tous, quand on participe aux actions d'organisations de consommateurs, on contribue aussi à faire pression sur les politiques.